



Caractériser le développement régional, est-ce parler de sa qualité?

Bernard Cristofini, Daniel Roybin, Franck Etaix

► To cite this version:

Bernard Cristofini, Daniel Roybin, Franck Etaix. Caractériser le développement régional, est-ce parler de sa qualité? : Une typologie des 128 cantons des Alpes du Nord. Qualité et systèmes agraires. : Techniques, lieux, acteurs, 28, INRA, 380 p., 1994, Etudes et Recherches sur les Systèmes Agraires et le Développement, 2-7380-0550-0. hal-02851749

HAL Id: hal-02851749

<https://hal.inrae.fr/hal-02851749>

Submitted on 7 Jun 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Caract  riser le d  veloppement r  gional, est-ce parler de sa qualit   ?

Une typologie des 128 cantons des Alpes du Nord

Bernard CRISTOFINI, Daniel ROYBIN, Franck ETAIX

INRA - SAD, Route de St Cyr, 78026 Versailles cedex

R  sum  

Juger de la qualit   des choses implique d'abord de les distinguer : les outils typologiques s'av  rent tr  s utiles dans cette fonction, sit  t qu'il s'agit de classifier des objets complexes. Appliqu  s    l'analyse du d  veloppement r  gional de 128 cantons des Alpes du Nord, ces outils se montrent capables de jouer un r  le fondamental dans la d  finition de la qualit  , mais semblent n  anmoins se heurter    une limite : la qualit  , sortant du strict cadre scientifique, appara  t clairement ici en d  finitive comme un jugement de valeur d'ordre politique.

Summary - Regional Development in 128 cantons of the French northern Alps: from the qualifiable... to quality? Appraising the quality of things implies that they be first differentiated. Where classification of complex objects is involved typologies are useful tools to do this. In our analysis of regional development in 128 cantons (French administrative districts grouping a dozen communes) of the French northern Alps these tools enabled us to identify 23 canton types distributed across five major evolution pathways and each characterized by a relative state of stability. A dozen types of agriculture, closely linked to overall activities in the canton, were also identified. These results provide an effective basis for addressing quality aspects in regional development. However, there seems to be a limit in this approach of quality issues: stepping out of the strictly scientific field, quality appears clearly here as a value judgement of a political nature.

Introduction

Les outils typologiques que nous produisons jouent un r  le important dans une probl  matique centr  e sur la "qualit  ", que ce soit dans le cadre du Groupement d'Int  r  t Scientifique des Alpes du Nord, avec des partenaires agricoles, ou plus r  cemment avec des partenaires du d  veloppement r  gional, et notamment, le Conseil R  gional Rh  ne-Alpes (Cristofini, 1989).

Appliqu  s aux exploitations agricoles de la petite r  gion, ces outils ont en effet d  j suscitt  , de la part de nos partenaires r  gionaux, de nombreuses questions relatives    la qualit   : syst  mes d'exploitation et qualit   des fromages (Beaufort,

Reblochon fermier) (Roybin, 1991) ;   volution d'une agriculture locale et qualit   d'une eau min  rale, typologie et qualit   du paysage (Cristofini et Roybin, 1990).

Dans cet article, o   nous essayerons de cerner le r  le de ces outils typologiques dans un d  bat sur la qualit  , nous nous int  resserons tout sp  cialement    l'un des d  veloppements r  cents de notre m  thode, un essai d'application    la classification du d  veloppement r  gional des cantons. Ce type d'objet, le d  veloppement du canton, permet en effet de soulever, avec une nettet   encore plus grande que dans le cas de l'exploitation agricole, une question fondamentale, et sans doute g  n  rale, sur le contenu, en r  alit   d'ordre politique, du concept de qualit  .

1. Le qualifiable, la qualité et les typologies

L'étymologie du mot qualité se révèle très éclairante pour comprendre le rôle général des typologies dans une problématique sur la qualité. Deux sens voisins, mais différents, du mot coexistent dans la langue actuelle :

□ Le Larousse inclut d'emblée le sens moderne de "jugement de valeur" dans sa définition : "qualité : manière d'être, bonne ou mauvaise, d'une chose". Il s'agit sans doute là de l'acception la plus répandue aujourd'hui, au moins dans le monde de l'entreprise : "le concept de qualité", "les cercles de qualité" etc. Il ne s'agit bien sûr pas de mauvaise qualité !

□ Littré, plus proche de la racine latine, se contente de proposer : "qualité : ce qui fait qu'une chose est telle"; Félix Gaffiot donne en effet pour "qualitas : manière d'être" et nous renvoie à "qualis : quel, quelle, de quelle sorte, de quelle espèce, de quelle nature". La qualité des latins pourrait aujourd'hui être plus justement traduite par le néologisme "quellité" !

Cette "qualitas", en amont du jugement de valeur, nous rappelle un point fondamental : attribuer - le mot est important - à une chose une meilleure qualité qu'à une autre chose demande en tout premier lieu de les distinguer, la logique rejoignant ici l'évolution historique du sens du mot.

En termes méthodologiques, nous retiendrons donc que parler de la "qualité-jugement de valeur" des choses demande comme préalable d'être capable de parler de leur "qualité-sort", de les qualifier. Sans diversité - reconnaissable - il ne saurait être question de parler de qualité...

Les outils typologiques, qui rapprochent certains objets dans des "types" et qui distinguent les types ainsi formés d'autres types, sont par nature construits sur le fondement même du concept de "qualité-sort" ! Nous ne sommes pas loin du cœur du débat.

Dans le cas d'objets relativement simples, ou du moins de critères de qualité rela-

vement simples, on objectera avec raison que point n'est besoin de méthodes ou d'outils sophistiqués pour distinguer, voire pour classer directement ces objets conformément à une "échelle de qualité". Cela est vrai dans ces cas simples, c'est du reste ce qui obscurcit le débat...

En revanche, dès lors que l'on s'intéresse à des objets complexes (un territoire, une exploitation, un canton, un produit fermier, un paysage...), qui plus est avec des critères de qualité eux-mêmes multiples et complexes (économiques, sociaux, techniques, médicaux, esthétiques...), le travail de distinction et de maîtrise de la diversité apparaît pleinement comme une phase préalable indispensable à la phase du jugement de valeur elle-même.

Il se trouve que, pour plusieurs raisons, les analyses de données habituelles donnent rarement dans ce cas des images satisfaisantes et opératoires. Les outils typologiques trouvent alors toute leur justification (Capillon et Sebillotte, 1980 ; Deffontaines et Petit, 1985 ; Laurent, 1988).

Concernant le canton, et la qualité de son développement, nous nous poserons successivement deux questions :

1) Est-il possible, tout d'abord, de qualifier le développement régional de cantons ? Est-il possible de distinguer un nombre limité de formes stables de développement cantonal recouvrant l'ensemble de la diversité rencontrée ? La réponse n'est pas évidente *a priori*.

2) Cette qualification - typologique - du développement des cantons, si elle est possible, débouche-t-elle d'elle-même sur un concept de "qualité" (jugement de valeur) du développement ?

2. Le pari méthodologique d'une "typologie des cantons"

2.1. L'origine du projet

Appliquée aux systèmes complexes que sont les exploitations agricoles d'une

petite région, la méthode de classification typologique que nous avons élaborée donne des résultats satisfaisants. Dans les quatre régions où nous l'avons testée, elle a permis d'isoler clairement un peu plus d'une dizaine de types d'exploitation, chacun fortement cohérent quant au fonctionnement du système d'exploitation mis en oeuvre et, qui plus est, elle a permis d'ordonner ces types en "filères d'évolution" tendancielle (Cristofini *et al.*, 1978 et 1982 ; Huguet et Roybin, 1982 ; Roybin, 1985 ; Cristofini et Roybin, 1990). Les modèles ainsi construits ont tous fait l'objet d'une utilisation et d'une validation par nos partenaires du développement agricole (Roybin, 1987 ; Roybin *et al.*, 1989).

Confrontés dans le cadre du GIS des Alpes du Nord à une demande de nos partenaires qui, dans sa formulation initiale, revenait en somme à reproduire le modèle précédent (une *typologie d'exploitations*) pour chacun des 128 cantons des trois départements, ce qui était matériellement peu faisable, nous avons proposé la production, en amont, d'une typologie de ces cantons de manière à réduire le nombre de cas à étudier : nous n'aurions plus ainsi qu'à réaliser un seul modèle de typologie des exploitations par type de canton, au lieu de 128 modèles séparés. (fig. 1). En proposant cette solution, nous avons en outre la perspective d'étudier le développement de la grande région à travers la dynamique de ses cantons, et de tester l'aptitude de notre méthodologie à traiter et à relier de nouveaux niveaux d'organisation (Cristofini, 1989).

2.2. Le débat théorique

Ce projet a suscité, dès sa conception, de nombreuses questions, tant dans nos rangs qu'à l'extérieur, quant à la nature systémique du canton et à la possibilité de le classer, et quant à la possibilité d'imbriquer des typologies d'exploitations agricoles cohérentes dans une typologie de cantons. Un débat très riche a eu lieu notamment sur la comparaison de l'objet canton et de l'objet exploitation agricole, déjà classé, lui, avec un certain succès. Nous n'en retiendrons ici qu'un point.

Le fait que le canton constitue une véritable entité a en particulier été contesté. Cette critique trouvait une partie de son fondement dans une autre critique plus précise : le fait que le canton, contrairement au système d'exploitation agricole, système très centralisé et le plus souvent même mono ou bi-acteur (Osty, 1978), ne constituait pas un système piloté. Le canton, malgré l'élection d'un Conseiller Général, ne possède en effet, à la différence des quatre collectivités (Etat, Région, Département, Commune), ni exécutif, ni assemblée, ni budget propres ! Son développement est le fait d'acteurs multiples et divers, *a priori* non coordonnés. Mais il nous est apparu que, en dehors peut-être du monde de l'entreprise, dont fait du reste partie l'exploitation, cette situation de relatif non pilotage (ou de "pilotage à la marge") caractérise en réalité une très large gamme de systèmes.

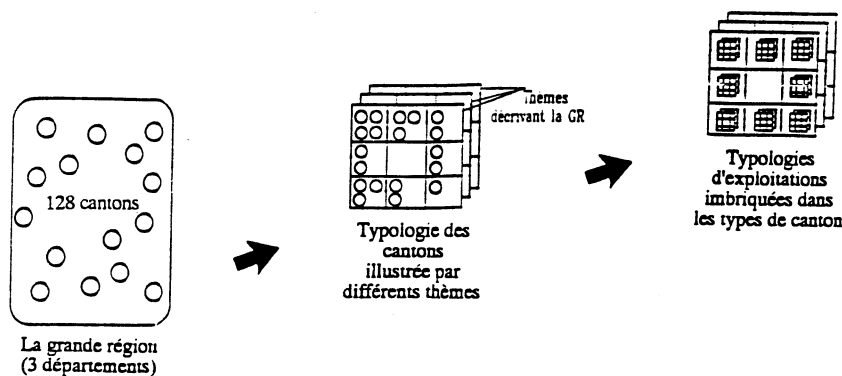


Figure 1 : Le projet d'ensemble : relier typologie de cantons et typologie d'exploitations

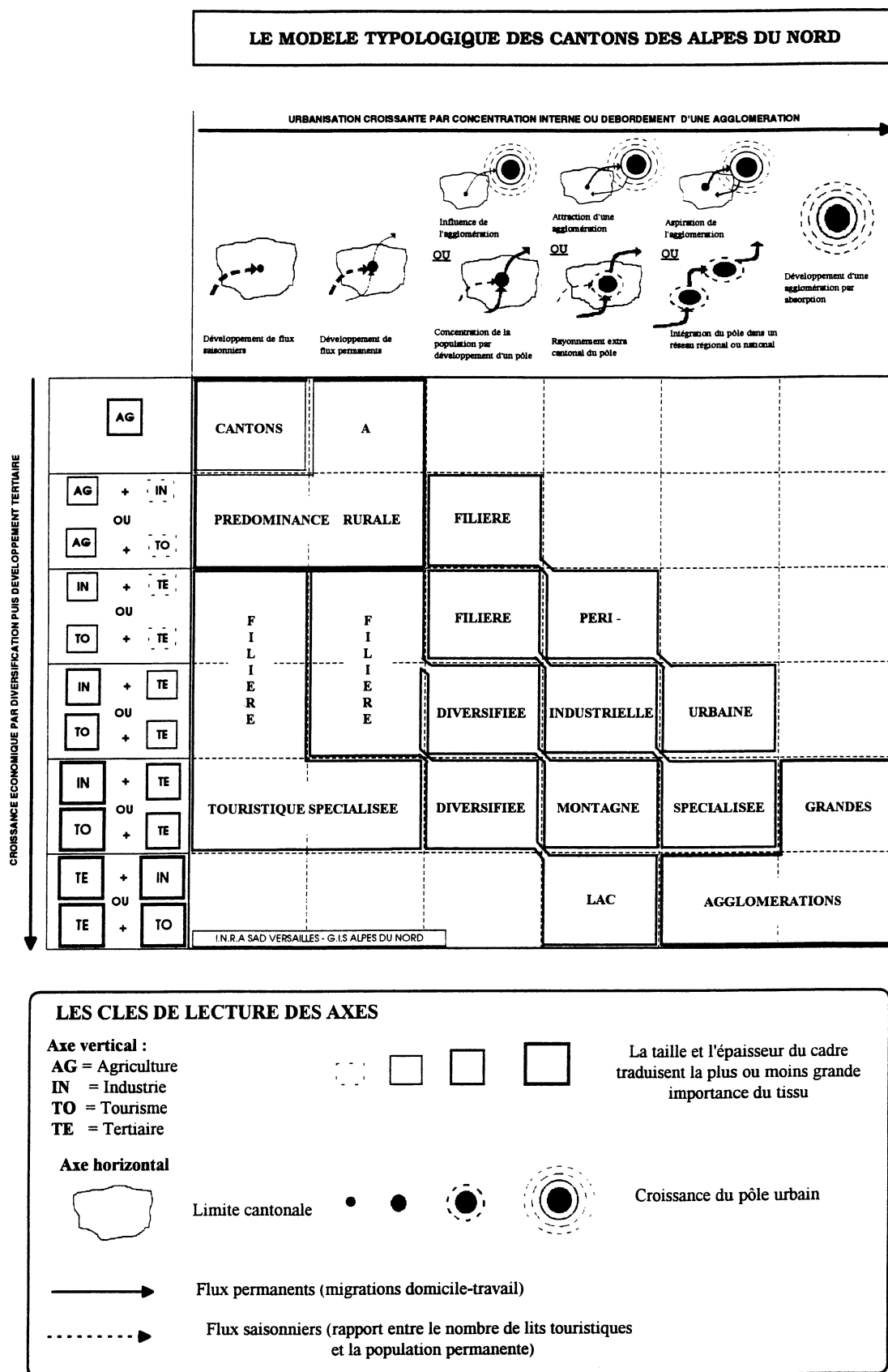


Figure 2 : Le modèle typologique des cantons des Alpes du Nord

Beaucoup de "systèmes à acteurs multiples", en particulier les "systèmes d'activité territoriaux" que nous étudions, même lorsqu'ils possèdent un exécutif, sont plus ou moins dans ce cas. Les systèmes écologiques aussi. Il nous a donc, au contraire, semblé très important de confronter notre méthode à cette nouvelle classe de systèmes qu'on ne peut manquer de rencontrer. Notre méthode ne réclamant au fond, sur ce plan, que la possibilité de caractériser "des états d'équilibre" (Cristofini, 1985), et non le "projet" explicite d'un éventuel pilote, nous avons pensé que nous avions quelque chance d'y arriver avec le canton, et que nous n'entraînions pas nos partenaires dans un exercice trop périlleux.

D'autres objections, plus classiques, nous ont aussi été faites concernant cette fois le canton en tant que maille géographique, en tant qu'échelle de travail.

2.3. Le cadre méthodologique adopté

Mais sans rentrer plus dans ces débats, pour résumer notre position sur le fond, disons que nous avons malgré tout pensé, sur la base de nos observations :

- que cette échelle cantonale était au contraire particulièrement intéressante parce qu'elle était le lieu d'action de toute une série de forces et d'interactions particulières très importantes pour le développement, forces qui passent inaperçues à d'autres niveaux d'analyse où elles sont masquées par l'action d'autres forces ;
- que ces interactions de l'ordre du local lisibles à l'échelle du canton étaient assez fortes et assez denses pour que le canton puisse être regardé comme un système, à charge pour nous de trouver et d'élaborer le point de vue théorique d'où il apparaît tel ;
- que ces "systèmes cantons", toujours du fait de ce que nous pouvions observer et savoir de leur évolution historique, pouvaient être en outre considérés comme des "systèmes parents", c'est-à-dire comme participant d'un ensemble organisé plus vaste ;

□ qu'enfin l'étude des cohérences et exclusions de fait dues à ces forces à cet échelon local, pouvait présenter un intérêt certain pour l'étude des phénomènes de développement et pour l'action.

Etant dans son domaine de validité, nous pouvions dès lors tenter d'appliquer notre méthodologie.

Nous avons en effet pris le parti d'utiliser exactement la même méthode générale et le même traitement itératif des données que ceux que nous avons utilisés pour décrire "la petite région vue à travers le tissu de ses exploitations" (Cristofini, 1985) : il s'agissait ici au fond de voir la grande région à travers le tissu de ses cantons. Sommairement, cette méthode consiste, après avoir réalisé une enquête sur les mécanismes décrivant la dynamique interne des systèmes étudiés (ici les cantons), à pratiquer une analyse comparée dont émergent les principales fonctions à considérer, puis à rechercher dans un processus itératif non automatique, un jeu d'axes non linéaires susceptibles de donner au "tableau" (fig. 2) des propriétés sémantiques (contenu homogène des "cases-types" quant à ces fonctions), mais aussi des propriétés géométriques (syntaxiques) particulières de lecture (mise en évidence de "pôles" et de «filiales d'évolution»).

La nécessité, pour que notre méthode s'applique, de pouvoir considérer le canton comme un système, nous a amenés d'emblée à *rejeter une vision centrée sur l'activité agricole*, pourtant l'un des buts finaux avoués de ce travail. L'agriculture - notre étude le prouve *a posteriori* - n'est plus que très rarement l'activité principale, et encore moins l'activité motrice d'un canton. Se centrer sur l'agricole, ou même procéder par extension à partir de l'agricole, aurait été une erreur méthodologique majeure, qui nous aurait empêchés de trouver une cohérence suffisante à l'objet canton, puisque la réalité du développement actuel des cantons n'est pas telle (Sebillotte, 1993). Et paradoxalement, cela ne nous aurait pas permis de cadrer correctement la nature et l'évolution de l'activité agricole elle-même !

Aussi avons-nous tenté de considérer le canton dans son développement le plus général. L'idée première était de partir de

l'analyse de l'activité humaine dans le canton. C'est le potentiel humain d'un canton qui est au fond le moteur de son développement.

La possibilité d'atteindre directement et systématiquement les "acteurs" nous est vite apparue comme illusoire à cette échelle-là (étude de 128 cantons). Nous avons donc, dans le cadre de l'enquête, considéré le canton comme un ensemble de "tissus d'activités en interaction", et pris en compte :

- les tissus économiques : tissu industriel, tissu agricole, tissu touristique, tissus tertiaires et "induits" (BTP, commerces...);
- le tissu des communes, actrices essentielles d'un développement local qui pourtant aujourd'hui souvent les dépasse ;
- le tissu de la population : tissu actif en lui-même, la population ne se réduisant pas aux deux catégories précédentes ; tissu fondamental, et tissu conjonctif sur lequel reposent tous les autres tissus et qui les relie.

Soulignons que ce réseau de tissus a surtout constitué pour nous un "détecteur" (à la façon d'un réseau d'antennes), et non le cadre définitif de notre analyse : si des "facteurs externes" importants intervenaient sur le canton, nous pensions que nous avions de bonnes chances de lire leur action dans la modification du poids ou de la morphologie de ces tissus et dans leurs rapports.

Ainsi, lorsque la proximité d'un pôle urbain exerçait une influence forte sur le canton étudié, nous l'avons pris en compte pour l'analyse et la compréhension de l'état d'équilibre du canton concerné. Mais cette pression urbaine se manifeste d'elle-même au premier chef dans la constitution des tissus du canton et dans leurs rapports. Nous avons appris à la lire à travers nos tissus.

Nous avons procédé de la même façon pour les facteurs physiques, la morphologie générale du canton, la proximité des grands axes de communication etc., cherchant à lire leur influence, si elle était importante, dans nos tissus.

2.4. L'enquête et la collecte statistique

Au total, ce sont 60 cantons qui ont été directement enquêtés sur un total de 128 cantons retenus pour les trois départements de la Savoie, de la Haute-Savoie et de l'Isère. Nous avons pris le parti, pour l'agriculture, d'aller jusqu'aux franges les plus proches des grandes villes, puisque nous avons enquêté tous les cantons dans lesquels elle subsistait, si interstitielle ou résiduelle soit-elle.

Plus de six cents acteurs locaux ont été questionnés à cette occasion et notamment, systématiquement, le conseiller général, le maire du chef-lieu de canton, un jury de maires représentatifs, un jury d'agriculteurs représentatifs, un directeur de banque "industrielle", un directeur d'agence du Crédit Agricole ; en outre, selon le contexte ont été enquêtés divers directeurs de grosses implantations industrielles ou touristiques, des responsables de S.I.V.O.M., des responsables d'associations, divers agents de développement... Enfin, pour chaque canton, une étude paysagère générale ainsi qu'une mission photographique ont été réalisées.

Par ailleurs, la collecte statistique effectuée hors enquête INRA totalise aujourd'hui plus de quarante millions de caractères. Diverses sources ont été utilisées, le plus souvent avec deux ou trois références historiques, afin de pouvoir juger de la dynamique des phénomènes observés :

- Recensement Général de la Population, Inventaire Communal, Recensement général Agricole, fichiers établissement du Ministère de l'Industrie et du Ministère de l'Agriculture (IAA, SCEES), fichier SIRENE, de très nombreux fichiers INSEE, des fichiers du CEMAGREF, de la Banque de France, de la Direction Régionale de l'Équipement, des Chambres d'Agriculture, des Chambres de Commerce et d'Industrie, de la S.E.A.T.M. (tourisme), de la D.D.A.S.S...

Concernant les cantons non directement enquêtés, nous n'avons eu aucune difficulté à les reclasser, à partir de leur description statistique, dans notre modèle, une fois celui-ci construit. Cela a constitué pour nous un premier test de validation.

Mais, il faut le souligner fortement, malgré un équipement statistique bien supérieur pour le canton à celui dont on peut disposer sur l'exploitation, *l'essentiel de la compréhension de l'objet canton en tant que système a été acquise pendant l'enquête*, qui reste irremplaçable de ce point de vue.

3. Les premiers résultats

A l'issue du traitement des données, nous avons abouti à un modèle décrivant 23 états d'équilibre (métastables) pour les cantons des Alpes du Nord (fig. 2).

Ce chiffre, beaucoup plus important que celui auquel nous avaient habitués nos modèles concernant les exploitations agricoles (typiquement, une douzaine de "fonctionnements"), nous a posé question. Notre hypothèse actuelle, qui renvoie à la discussion méthodologique précédente concernant le caractère non piloté de ce type de système, est que le canton - l'activité humaine sur le canton - est un système qui comporte plus de degrés de liberté que le système d'exploitation. Ce résultat est important pour les responsables du développement régional : s'agit-il d'un système à l'avenir plus "ouvert" (Forrester, 1984) ?

Les 23 états d'équilibre constatés n'en sont pas moins nets pour autant. Ils indiquent l'une des caractéristiques importantes de la qualité du développement nord-alpin : sa grande diversité. Ils apparaissent sur la trame d'une matrice de 36 cases engendrée par deux axes.

3.1. Les axes de la typologie

3.1.1. L'axe horizontal (figure 2)

L'axe horizontal traduit un phénomène d'urbanisation au sens large. Alors qu'on aurait pu s'attendre, concernant des cantons en majorité ruraux, à ce que d'autres axes organisent notre tableau typologique, c'est au contraire, à cette échelle, la réalité de l'urbanisation croissante des Alpes du Nord qui s'est imposée à nous au cours

du traitement des données comme organisatrice du développement des cantons de cette région.

En dehors des centre-ville, seuls quatre des 128 cantons ruraux ou périurbains voient leur population décroître. Les cantons français des Alpes du Nord nous apparaissent comme structurés dans leur développement par un réseau de villes et de voies de communications en plein essor au coeur de l'Europe, et un fort afflux de population (Denais et Perrut, 1991 ; Jouve *et al.*, 1992 ;).

Le long de l'axe horizontal (figure 2), les flux (d'hommes, de matière, d'argent...) d'abord saisonniers, puis permanents, s'accroissent jusqu'à former un point d'accumulation, un réservoir, c'est-à-dire le développement d'un pôle de type urbain à l'intérieur du canton, à moins que ce pôle ne préexiste non loin du canton sous la forme d'une agglomération importante. C'est la mesure de ces flux et de la capacité de ces réservoirs (population, équipements) qui ont servi de base à la construction rigoureuse de ce premier axe.

3.1.2. L'axe vertical (figure 2)

Le deuxième axe qui nous a paru structurer le développement des cantons ruraux et périurbains de la région est moins surprenant, puisqu'il s'agit de celui de la croissance économique.

Mais, dans le détail, il nous révèle des phénomènes intéressants : le développement économique des cantons de la région semble s'effectuer d'abord par diversification, c'est-à-dire par panachage de plusieurs activités : on ne trouve pas vraiment de canton connaissant un fort développement sur une mono-activité. Cela est moins trivial qu'il n'y paraît de constater ce phénomène dès l'échelle d'un bout de territoire aussi petit que le canton dans nos pays développés !

Par la suite, c'est l'apparition d'activités de type tertiaire à un degré de plus en plus fort qui se révèle classante. En règle générale, on progresse le long de cet axe depuis des activités fortement liées au local et à ses ressources naturelles (agriculture en particulier) vers des activités de plus en plus indépendantes de ce local en ce sens qu'elles poussent sur le

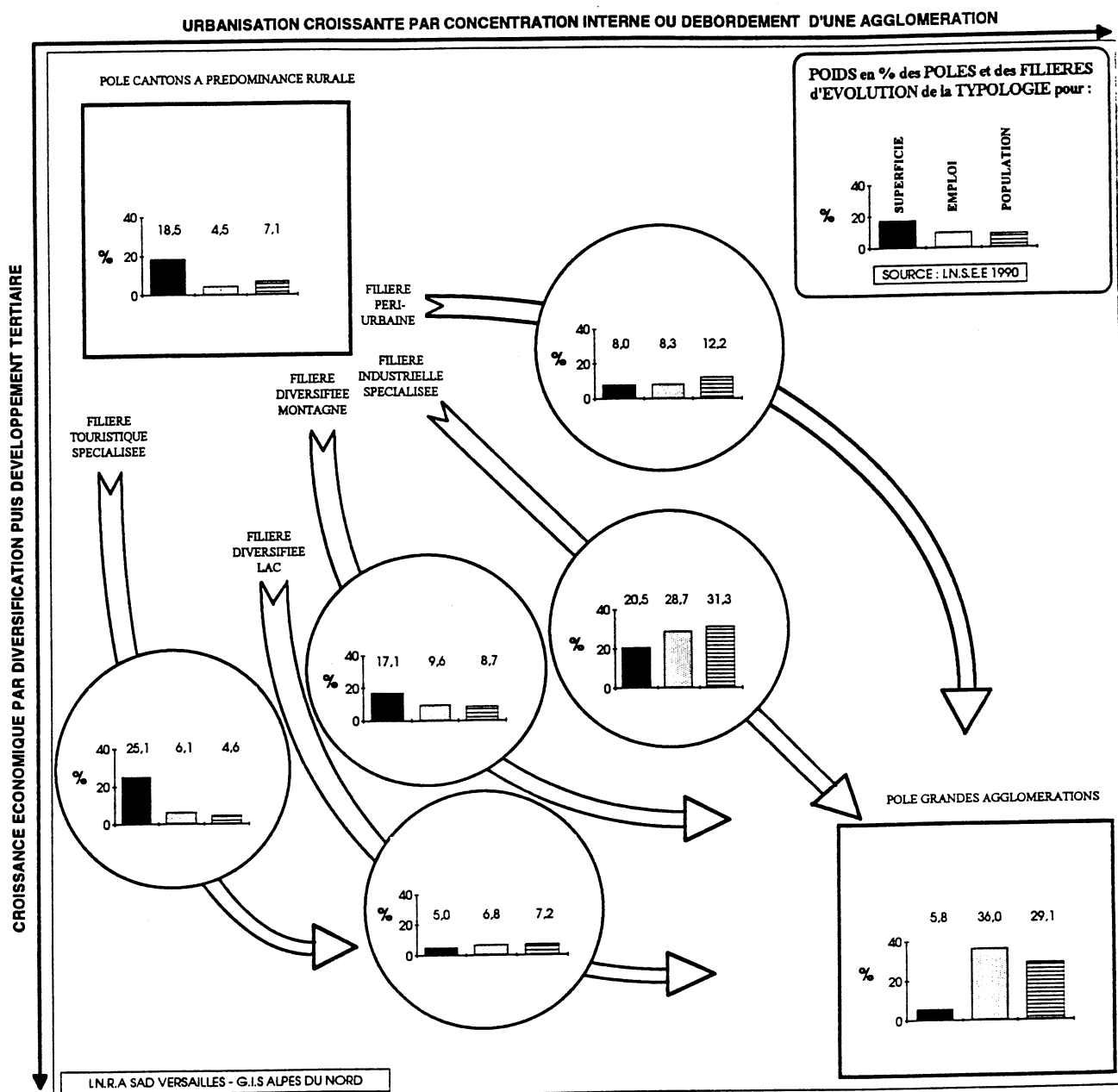


Figure 3 : La répartition de la superficie, des emplois et des habitants des Alpes du Nord dans la typologie des cantons

terreau des autres activités. Soulignons que le développement du tertiaire est aussi lié à la progression le long de l'autre axe ("tertiaire de type urbain").

Le tableau typologique auquel nous a conduit notre traitement des données s'organise en deux pôles, l'un rural, l'autre urbain, que relie cinq filières d'évolution.

3.2. Les "pôles" de la typologie (figures 2 et 3)

3.2.1. Le pôle à prédominance rurale

Ce pôle de quatre cases cantonné au coin supérieur gauche est la seule région du tableau où l'agriculture alpine conserve, en dehors de sa fonction de gestion de l'espace, un poids économique relatif vraiment important, voire dominant.

Ainsi dans la première case, l'agriculture totalise-t-elle 25% des actifs (atteignant un maximum de 41,5% dans le canton de Clelles). Mais cela est surtout dû à l'absence d'autres activités, il ne s'agit pas de la région du tableau où l'agriculture est la plus forte en chiffres absolus.

Remarquons aussi que ces quatre types de cantons (cantons de moins de 5000 habitants) ne représentent qu'un très petit pourcentage de la population de nos 128 cantons (7,1%), malgré une croissance démographique appréciable, comme dans toutes les Alpes du Nord, entre 1982 et 1990.

Voilà pour ce qui est du rôle direct de l'agriculture comme force économique majeure ou dominante dans les Alpes du Nord. Dans tout le reste du tableau, l'agriculture, sans jamais être négligeable du fait de ses effets induits et de ses "productions" indirectes, ne joue cependant jamais que le rôle d'une activité économique relativement mineure en terme de production ou d'emploi.

3.2.2. Le pôle agglomérations urbaines

La case d'angle de ce pôle représente le centre-ville des trois grandes agglomérations de la zone étudiée, Grenoble, Annecy, Chambéry, et les deux cases ad-

jaçantes représentent les deux types de canton de leur "première couronne" que nous avons pu distinguer :

□ le type spécifiquement résidentiel ou "dortoir", réglant ses problèmes d'équipement à travers des Syndicats Intercommunaux d'Agglomération, et où l'emploi tertiaire est limité aux commerces (grandes surfaces) et services (exemple : La Ravoire) ;

□ le type cumulant une fonction résidentielle (avec emploi tertiaire) et une fonction de production, par exemple à travers l'accueil d'une zone industrielle de la ville en cours de déconcentration (exemple : Seynod).

Des cantons de "deuxième couronne", que nous ne retrouvons, à une exception près, que pour de très grosses villes (Lyon, Genève, Grenoble), nous sont apparus, lors du traitement des données, comme présentant des états d'équilibre différents de ceux de la première couronne et se retrouvent de fait classés dans d'autres "cases", celles de la "filière périurbaine".

3.3. Les cinq filières d'évolution des cantons

De la même façon que l'on rapproche (par le choix des axes) certains *individus cantons* au sein d'un même "type", parce que les critères considérés indiquent qu'ils présentent la même dynamique interne, on peut rapprocher à un niveau supérieur certains *types connexes de canton* au sein d'entités plus larges, les "filières d'évolution", sous les mêmes réserves (figure 2).

Ainsi, pour les cantons, alors que les "types" décrivent leur dynamique interne (leur "état d'équilibre") sur un temps court, les "filières" décrivent leur dynamique externe (leur évolution) sur un temps long.

Précisons que ces "filières" ne constituent pas des "trajectoires" (Capillon et Manichon, 1979) déterministes au sens de la Dynamique, mais plutôt des processus d'organisation irréversibles constatés *a posteriori*, au sens de la Thermodynamique (Prigogine et Stengers, 1980).

Le canton, de ce point de vue, nous semble être un "système dynamique à stabilité (plus) faible" (*ibid.*) que le système d'exploitation et nous semble manifester une plus grande liberté par rapport à ces filières (voir ci-dessous les phénomènes d'attraction par la filière périurbaine ou par la filière touristique).

Indépendamment de leur intérêt qui reste cependant évident pour l'analyse explicative et prospective de l'évolution des cantons, les macro-cases que sont les filières permettent de décrire, à un premier niveau global, les superstructures caractéristiques du développement d'une grande région, et sa "qualité" particulière (sa *qualitas*) par rapport à d'autres régions. La figure 3 illustre, en 7 éléments, l'importance de chacune de ces filières ainsi que celui des pôles, en termes de superficie, d'emplois et de population résidente. On notera le poids du pôle urbain, mais aussi de la filière industrielle dans les Alpes du Nord, qui totalisent à eux deux plus de 60% de la population et plus de 64% des emplois. A l'opposé, on notera aussi le poids de deux grands espaces sous-occupés, le pôle "cantons à prédominance rurale" et la "filière touristique spécialisée", les deux "filières diversifiées" montrant un développement plus équilibré.

Dans ce modèle qui oppose un pôle rural à un pôle urbain selon deux axes, l'un de fixation de population résidente, l'autre de développement économique, la réalité du développement des cantons nous est en effet apparue, en tendance historique longue, comme structurée en cinq "filières d'évolution".

3.3.1. La filière touristique spécialisée

C'est une filière très "verticale", caractérisée par une augmentation des infrastructures touristiques et des emplois souvent saisonniers, alors que la fixation de population permanente (axe horizontal) reste faible, sauf tout à fait en fin d'évolution (ex. Bourg-Saint-Maurice) où le développement d'emplois tertiaires intervient.

L'agriculture, assez fortement présente en début de filière où elle est complémentaire du tourisme auquel elle fournit son "tissu conjonctif" (ex : Beaufort), finit par devenir franchement résiduelle en fin de

filière : concurrence sur le foncier, attrait des emplois et des salaires touristiques dans le contexte physique contraignant de la haute montagne.

Cette filière montre des similitudes avec la filière périurbaine que nous décrirons plus loin : située comme elle à la périphérie du modèle, elle est capable d'attirer à elle assez brutalement, lorsque des capitaux et des intérêts là aussi urbains et massifs entrent en jeu, des cantons engagés antérieurement dans d'autres développements.

3.3.2. La filière diversifiée "lac"

Cette filière est elle aussi, mais seulement en partie, caractérisée par le développement d'une forte activité touristique. S'agissant de régions de moyenne montagne, proches d'un pôle urbain et souvent d'un lac, elles développent un tourisme d'été autant que d'hiver, plus équilibré. En outre, en fin de filière, apparaît le concept de ville de loisir et de tourisme urbain : Thonon-les-Bains, Aix-les-Bains.

Mais cette filière doit être aussi, à la différence de la précédente, caractérisée par la présence d'un véritable tissu industriel. Ce tissu, constitué d'un nombre restreint de grandes entreprises, se concentre sur des activités de haut de gamme à forte valeur ajoutée (ex. : Briquets Dupont à Faverges, S.A. des Eaux Minérales d'Evian).

Dans cette filière "lac-luxe" progressant parallèlement à la diagonale du tableau, on observe, contrairement à la filière précédente, une fixation de population permanente en rapport avec les emplois.

L'agriculture, bien que mineure, y est partout présente dans sa fonction d'occupation et d'entretien de l'espace, et contribue fortement à l'ouverture et à l'attrait de ces régions. Elle perd cependant (dangereusement ?) de son poids économique direct en descendant la filière.

3.3.3. La filière diversifiée montagne

Les cantons de cette filière, plus ancienne dans son type de développement, ont une structure vallée-montagne qui a permis le développement de deux activités assez indépendantes territorialement l'une de

l'autre : l'industrie en fond de vallée et le tourisme sur "les hauts".

L'industrie du début de cette filière est une industrie lourde, traditionnelle (chimique, métallurgique ou papetière), historiquement liée à la houille blanche, qui connaît aujourd'hui de sérieuses difficultés. L'industrie de cette filière se développe plutôt aujourd'hui à partir de l'installation - difficile - d'un tissu renouvelé de P.M.E. travaillant dans des branches plus "modernes" (décolletage de haute précision à Cluses, industrie du ski à Sallanches).

Le tourisme est un tourisme de montagne, hivernal, avec des stations dont la renommée va croissant en descendant la filière. Tout en souffrant d'une proximité industrielle peu discrète dans la vallée, il bénéficie grâce à elle du développement d'excellents axes de communication (fer et route, comme par exemple dans la vallée de la Maurienne) à ses pieds.

L'agriculture, rejetée sur le haut et coupée très tôt du bas de la vallée par le développement des industries et des logements ouvriers (par exemple La Chambre), est aujourd'hui résiduelle sur l'ensemble de la filière, après s'être maintenue pendant une ou deux générations grâce à une double activité ouvrière, très incomplètement remplacée par une double activité touristique survenue trop tard.

3.3.4. La filière industrielle spécialisée

Cette filière, qui s'inscrit exactement sur la diagonale du tableau, se caractérise par un certain équilibre : un pôle central unique (un bourg, une ville moyenne en fin de filière : Vienne, Albertville), toujours présent, entouré d'un territoire cantonal qui demeure très rural.

L'industrie, ancienne, y dérive de la tradition textile lyonnaise ou de la tradition horlogère suisse. Elle est aujourd'hui constituée d'un tissu de petites entreprises assez diffus sur le territoire, ponctué de grosses entreprises. Elle est installée dans des secteurs traditionnels (textile, mécanique, chimie, métallurgie...). Les grosses entreprises qui connaissent des difficultés en début de filière où leur nombre décroît, semblent cependant réussir

parfois leur restructuration dans les cantons de la fin de la filière, où elles subsistent avec une taille accrue et en assez grand nombre (industrie agro-alimentaire, chimie). Cette industrie traditionnelle marque de son sceau le paysage des villes, dont elle occupe le cœur dans cette filière.

Parallèlement à ce processus se développe un processus récent d'implantation de P.M.E., timide en début de filière, important en milieu et en fin de filière, et concernant des secteurs technologiquement avancés (électronique, plasturgie). Ces installations de petites et moyennes entreprises nouvelles se font, elles, à l'extérieur des villes.

Le tourisme, très peu présent dans cette filière, n'y revêt que des formes ponctuelles et, en un sens, "industrielles" elles aussi : il s'agit d'installations récentes du type plan d'eau ou base de loisir (Rumilly), ou de parcs d'attractions de plus grande ampleur destinés à la clientèle lyonnaise (Morestel : complexe de Walibi ou de la Vallée Bleue).

L'agriculture, au début de cette filière, a sa vie propre, assez indépendante de l'industrie : la place ne manque pas ; la double activité ouvrière, présente, n'est pas très marquante. Véritable autre activité du canton, elle peut parfois offrir un nombre d'emplois concurrençant presque celui de l'industrie (jusqu'à 600 emplois à la Côte-Saint-André !). Une tendance à la diversification s'y manifeste (noix, petits fruits), mais le tabac semble y reculer.

En fin de filière, à moins qu'elle ne soit confrontée directement à la pression urbaine et industrielle du fait de l'étroitesse de la vallée (Albertville, Annemasse), on constate que l'agriculture, bien que le nombre des exploitations soit en baisse, comme dans toutes les Alpes, se maintient néanmoins à un niveau encore important.

Au total, l'agriculture trouve ici, en compagnie de l'industrie, la filière tout au long de laquelle elle se maintient le mieux ! On y constate plus de 400 exploitations par canton moyen de chaque cas-type en 1988, avec une diminution variant de -20% à -29% entre 1979 et 1988 qui n'est pas exceptionnelle par rapport à l'ensemble du tableau.

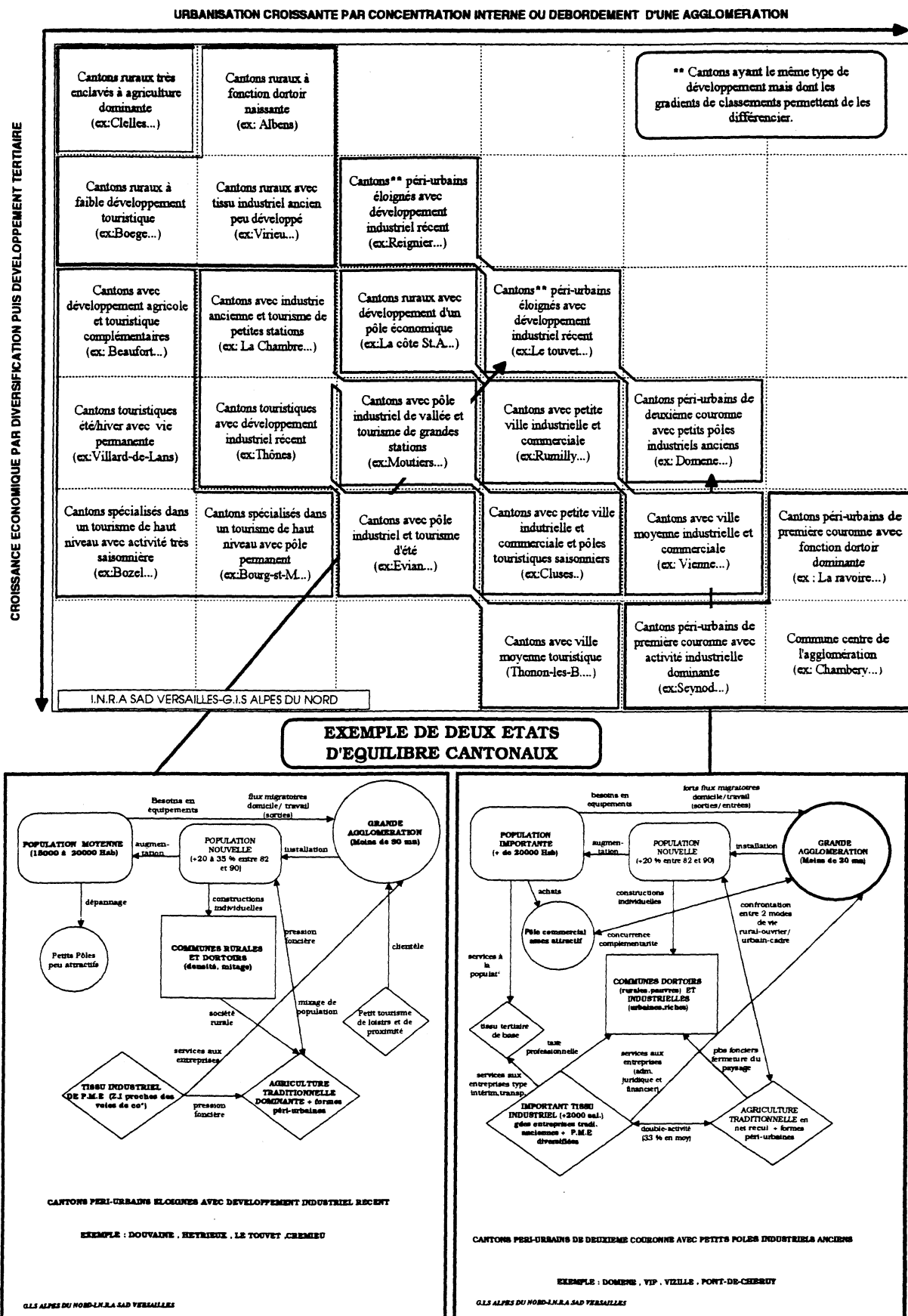


Figure 4 : Les différents types de développement des cantons des Alpes du Nord

3.3.5. La filière péri-urbaine

Cette filière est constituée de cantons de "deuxième couronne" ne jouxtant pas immédiatement les villes. Il s'agit de cantons touchés à distance, au beau milieu de leur logique de développement antérieur (souvent rural), par les forces d'action à longue portée d'une ville de plus de 100.000 habitants (Lyon, Grenoble, Genève) qui les transforme, en règle générale, en une réserve résidentielle. On ne constate pas la présence de ce type de cantons pour des villes de moindre importance (Chambéry, ou Annecy), à une exception près. Ce phénomène s'explique autant par la croissance de l'activité des villes que par le développement de grands axes de communication dont ces cantons sont toujours proches. Il touche surtout l'Isère et la Haute-Savoie.

A la différence de la filière industrielle où l'on notait la constitution et le développement d'un pôle interne, on observe ici une diffusion de la population sur tout le territoire du canton. La proportion de communes de plus de 1.000 habitants augmente.

A la différence des cantons ruraux, on observe, par exemple en milieu de filière, une population importante (entre 15.000 et 20.000 habitants), en forte augmentation (+20 à 35% entre 1982 et 1990), et le développement de la fonction résidentielle, voire "dortoir", est confirmé par de forts flux migratoires journaliers (supérieurs à 4.000 sorties).

Les communes de ces cantons, submergées par l'afflux de population extérieure, se trouvent confrontées à une première inadéquation : le manque d'équipements, de réseaux d'assainissement. Elles cherchent donc, pour augmenter leurs ressources, à attirer des entreprises (perception de la Taxe Professionnelle, ressource majeure). Mais elles butent alors sur une deuxième inadéquation : le manque de locatif collectif, le parc immobilier étant en moyenne constitué de près de 70% de logements individuels (cadres moyens et supérieurs).

L'industrie, peu présente en début de filière, se développe depuis peu malgré tout (elle quitte la ville proche) sous la forme de P.M.E. qui s'installent, du fait de l'absence de pôle véritable, dans les zones in-

dustrielles créées au pied des échangeurs routiers, atout caractéristique (mais aussi paysage caractéristique !) de ce type de canton.

Le tourisme est peu présent, bien que ce soit le cadre rural de ces cantons (et le prix du m² !) qui semble attirer la population nouvelle. Certains cantons situés sur les massifs encadrant Grenoble peuvent jouer la carte du lieu de loisir de fin de semaine.

L'agriculture (polyculture-élevage) encore très présente en début de filière (10 % à 20 % des actifs, 200 à 400 exploitations) connaît des difficultés. En fin de filière, elle périclité (pression foncière), seule subsiste sa forme périurbaine (maraîchage, horticulture...). Cette évolution est accentuée, comme pour la filière industrielle, par des facteurs topographiques (Grenoble, au pied de massifs montagneux, s'oppose à Lyon-Est où l'agriculture céréalière classique se maintient plus longtemps).

3.4. Les "cases-types"

Nos modèles permettent, au-delà de la lecture des grandes structures que sont les filières et les pôles, un deuxième niveau de lecture : celui des cases-types elles-mêmes.

La figure 4 décrit très sommairement ce niveau d'organisation en caractérisant d'une phrase chacun de ces 23 états d'équilibre cantonaux, et en proposant un schéma sommaire pour deux d'entre eux. Par ailleurs, les "thèmes" abordés ci-dessous, qui concernent l'agriculture, l'occupation de l'espace, la population, et qui sont détaillés case par case, contribueront aussi à éclairer rapidement le lecteur sur quelques caractéristiques originales de chacun de ces types de cantons.

Nous n'aborderons pas plus ce niveau de lecture. Mais soulignons que, pour caractériser le contenu théorique de ces cases, nous préférons ne parler pour l'instant que d'"états d'équilibre métastables" des différents types de canton. Ce concept général d'état d'équilibre était déjà à la base de nos travaux sur l'exploitation agricole

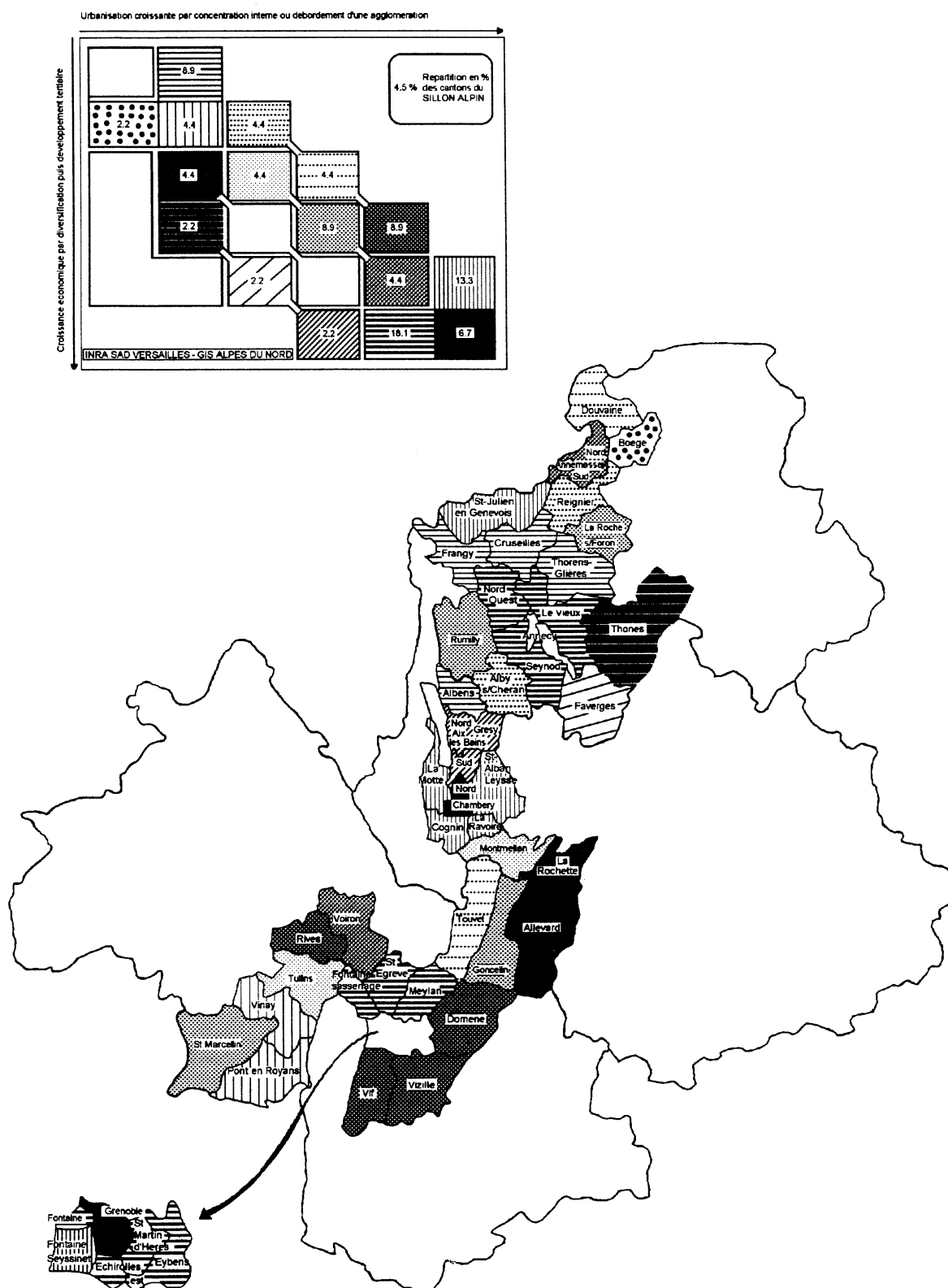


Figure 5 : Le sillon alpin dans la typologie des cantons des Alpes du Nord

dans le cadre de la petite région (B. Cristofini, 1985). Nous en faisons dériver, pour une classe donnée de systèmes fortement articulés, le concept de "fonctionnement". Le canton est un type de système différent à plusieurs titres, et pas seulement en matière de pilotage, du système d'exploitation. Peut-on malgré tout qualifier de "fonctionnement" les cohérences que nous avons rencontrées lors de l'étude de ce système particulier qu'est le canton ? La poursuite de nos travaux, selon la nature des mécanismes mis à jour et leur degré d'articulation, devrait permettre d'éclairer cette question.

3.5. Les thèmes : différents points de vue sur la qualité du développement des cantons

Dans notre méthodologie les "thèmes" sont des illustrations rapprochant de façon pertinente quelques critères, dans un même tableau typologique, pour faire apparaître un phénomène particulier, ou répondre à une question de nos partenaires du développement régional.

3.5.1. Représentation géographique et représentation fonctionnelle

Notre modèle, dans son expression la plus concrète, est ainsi constitué d'un empilement de ces planches thématiques (illustrant par exemple l'agriculture, l'industrie, les rapports entre le logement et l'emploi...), toutes construites sur le même gabarit de base (celui de la figure 2), et donc superposables. Il est ainsi possible de naviguer dans le modèle :

- soit "en surface", pour un thème donné, en comparant entre eux les différents types de canton (ou encore les filières) pour ce thème ;
- soit "en profondeur", pour une case donnée, en reliant entre eux les différents thèmes illustrés par plusieurs planches superposées.

En somme, il est possible de naviguer dans ce modèle de la même façon que dans un atlas de géographie. Mais il s'agit ici de "carte des systèmes" et d'"atlas fonction-

nel" : on a privilégié dans ces "cartes" les proximités fonctionnelles au détriment, nécessairement, des proximités géographiques.

Dans le cas d'un objet comme le canton (système d'activité territorial) possédant les deux dimensions, ces deux représentations, géographiques et fonctionnelles, qui fournissent une information différente, jouent un rôle tout à fait symétrique, se projettent l'une dans l'autre, et se complètent remarquablement. Cela peut être illustré sommairement par la figure 5, réalisée pour analyser la diversité (jugée à tort "résiduelle") du Sillon Alpin, une entité interdépartementale à caractère urbain.

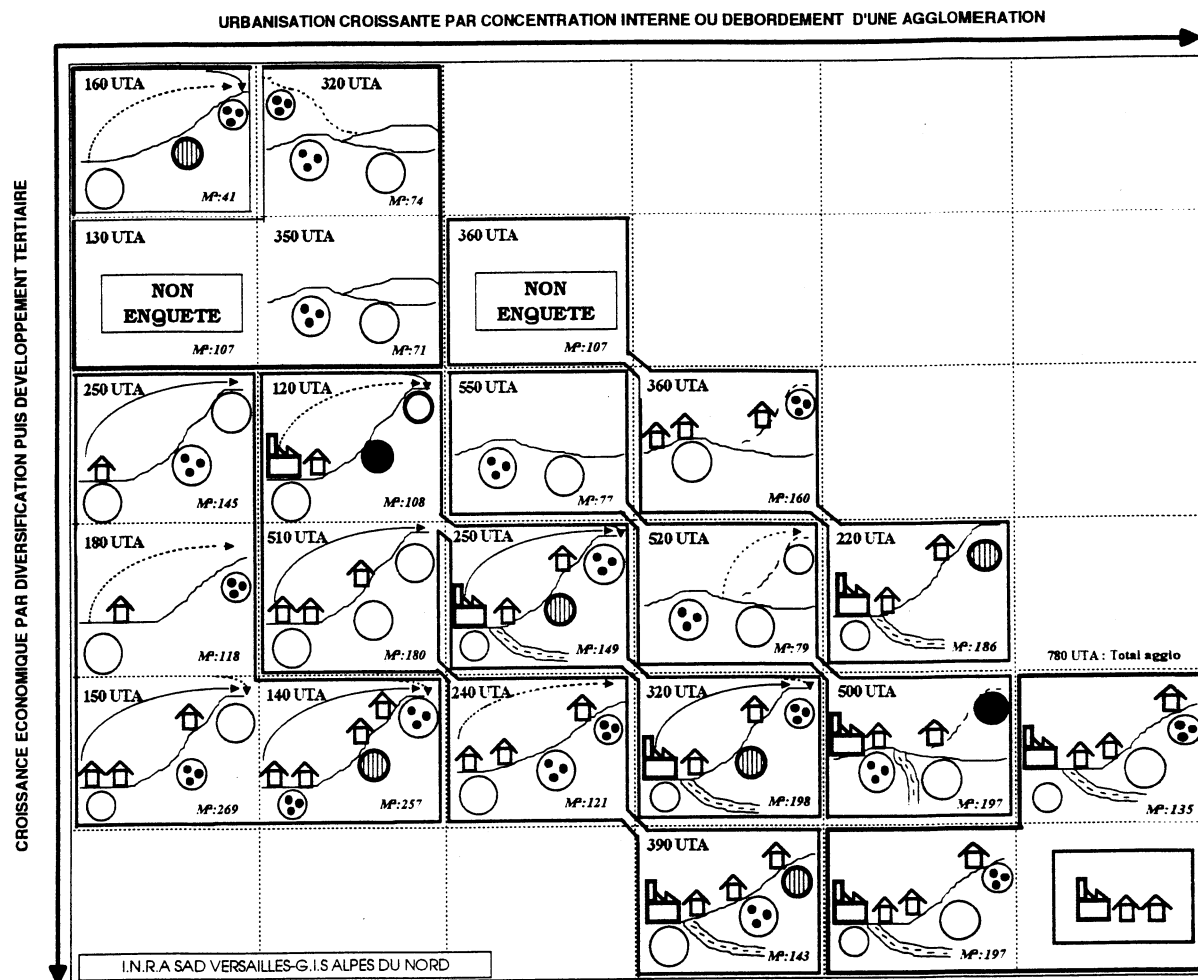
Mais nous insisterons ici surtout sur les thèmes de la qualité de l'agriculture et de l'occupation de l'espace d'une part, et sur le thème des "choix" de la population d'autre part, afin d'éclairer le débat sur la qualité du développement régional.

3.5.2. Agriculture et autres activités : la qualité de l'occupation de l'espace

La planche d'illustration intitulée "Agriculture, autres activités et occupation de l'espace" (figure 6) met en scène l'agriculture, dans les contextes économiques que nous avons décrits précédemment, et face à un certain nombre d'éléments : la morphologie générale du canton, l'équipement routier, la pression foncière due à l'habitat ou à la construction de locaux professionnels, et la pression sur les alpages due éventuellement... à des agricultures extérieures ! Cette planche a été réalisée principalement à partir de connaissances tirées de notre enquête.

Sur cette représentation, les cercles de grand diamètre montrent où l'activité agricole se concentre qualitativement dans le canton, sans préjuger quantitativement de ses forces, et les cercles de petit diamètre montrent au contraire les portions du territoire qu'elle occupe moins. Ce que représentent les cercles en termes quantitatifs est donc à pondérer par le chiffre du nombre d'UTA par canton rap- pelé dans le coin supérieur gauche de chaque case.

A l'exception d'une seule case du début de la filière "diversifiée lac" où l'agriculture



LEGENDE :

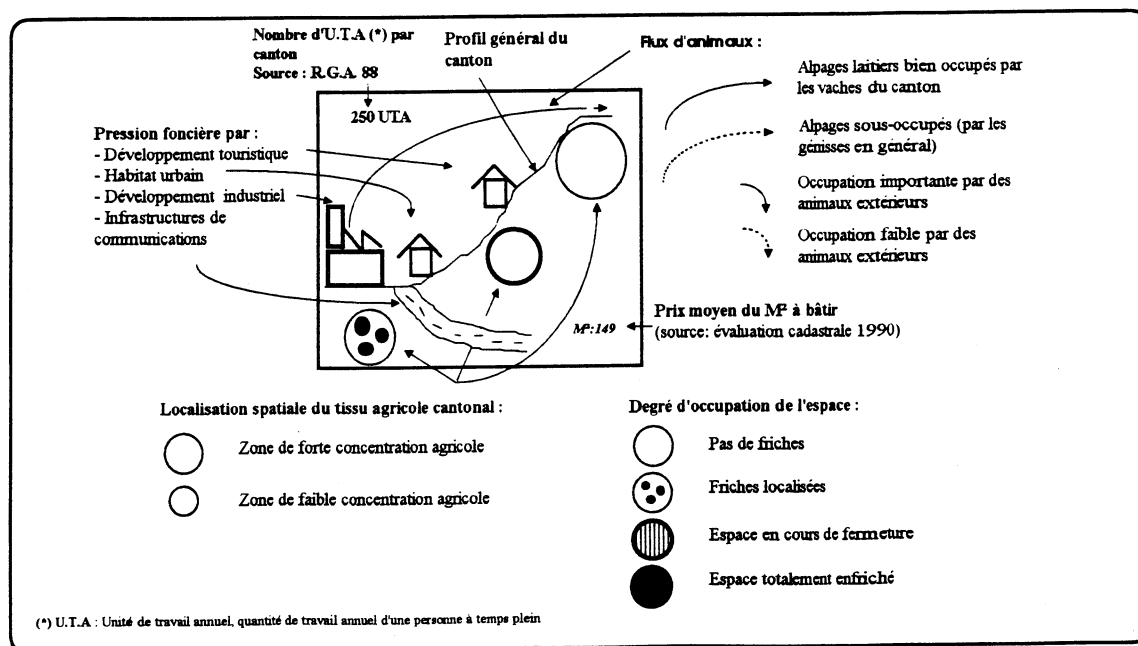


Figure 6 : Agriculture et occupation de l'espace

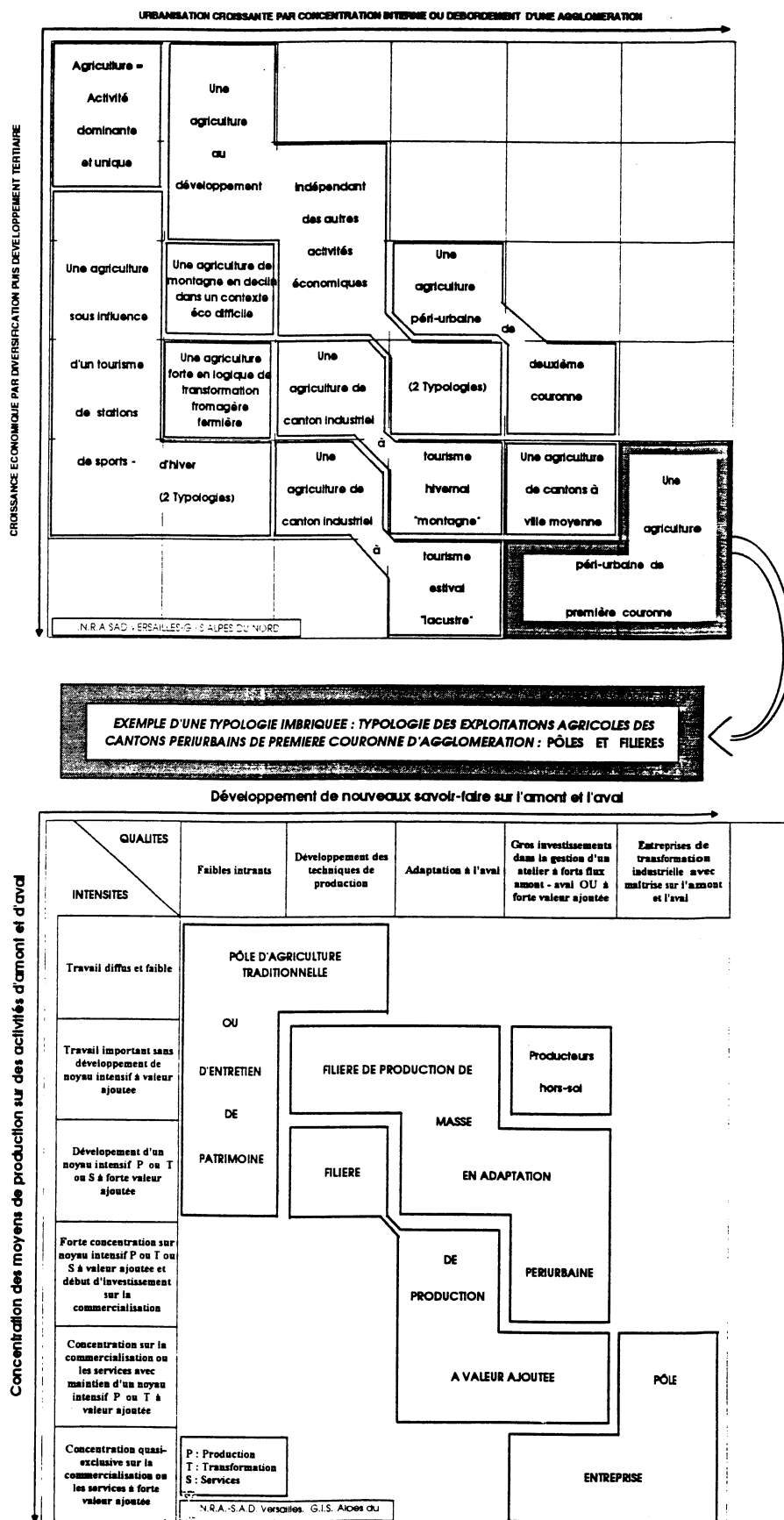


Figure 7 : Les différents types de développement agricole des Alpes du Nord : 10 macro-cases agricoles

semble à l'aise sur l'ensemble du territoire (3 cercles de grand diamètre, sans friches) et où ses effectifs sont importants (510 UTA/canton), on remarquera que l'agriculture connaît toujours sur l'un ou l'autre compartiment territorial des cantons, une régression (cercles de petit diamètre), ou bien que le territoire qu'elle gère s'enfriche, voire se ferme.

Ce phénomène d'enfrichement ou de fermeture affecte la fin de la filière touristique, où l'agriculture est gênée, tant dans le bas que sur le versant, par la pression de l'habitat (et aussi par la concurrence et l'attrait des revenus touristiques qui ne figurent pas directement sur la figure 6). Cette gêne, associée à des conditions physiques assez extrêmes pour l'agriculture, dans les sites où les grandes stations de cette filière touristique spécialisée aiment à s'installer, explique une des plus fortes régressions du nombre d'exploitations du tableau (-33 % entre 1979 et 1988). L'agriculture ne fait pas bon ménage avec n'importe quelle forme de tourisme.

De façon plus générale, ce phénomène de fermeture du paysage semble frapper en priorité les milieux de versant (souvent là où la pente est la plus forte). Il est très marqué dans la filière "diversifiée montagne", mais on notera que, paradoxalement, il est accentué en son début. On constatera de même la fermeture et l'enfrichement des espaces les moins faciles de la case la plus enclavée du pôle rural, alors que l'agriculture n'y est que très peu concurrencée par les autres activités (très faiblement présentes) quant à l'occupation de l'espace.

Indépendamment du rôle joué par ailleurs par les conditions physiques, il semble que l'agriculture régresse certes lorsque la pression des autres activités est trop forte, mais qu'elle régresse aussi, à l'unisson des autres activités, dans les cantons en crise.

A partir de telles études, et des données de l'enquête, nous avons dû, conformément au projet initial, tenter de caractériser les grands types de développement de l'agriculture, afin de proposer pour chacun un modèle de typologie d'exploitation (figure 1).

3.5.3. "types de développement agricole"

Le modèle initial prévoyait l'élaboration d'un gabarit de typologie d'exploitations agricoles par case type de cantons (figure 1): "à type de développement cantonal donné, type de développement agricole donné".

En réalité, bien que cette hypothèse de départ se soit trouvée en grande partie vérifiée (ces agricultures sont toutes différentes, sinon par leur structure, au moins par leur dynamique), il nous a cependant semblé possible de regrouper certaines cases-types de canton proches (constitution de "macro-cases" englobant en général des cases connexes au sein de la même filière) pour ne leur attribuer qu'un seul modèle de typologie d'exploitations agricoles (figure 7).

En revanche, il nous a semblé indispensable, au vu des données, de distinguer pour les "macro-cases agricoles" 7 (filiale touristique) et 2 (filiale industrielle) les cantons où l'agriculture était orientée vers des productions de qualité (produits A.O.C. ou à forte valeur ajoutée) de ceux où elle ne l'était pas : nous construisons, pour chacune de ces macro-cases particulières, deux modèles de typologie d'exploitations.

Nous avons donc été amenés à distinguer, en nous bornant à l'agriculture, 10 grands types de contexte cantonal, et au total (effet produit inclus) 12 grands types régionaux d'agriculture (ou de développement agricole) nécessitant chacun la construction d'un gabarit typologique d'exploitations particulier.

Nous avons d'ores et déjà réussi à construire effectivement, dans le programme en cours, un bon nombre de ces gabarits. Ceux-ci montrant une forte cohérence, notre hypothèse générale semble vérifiée : l'évolution des exploitations d'une petite région comme le canton est bien directement et fortement influencée par le développement général du canton. Phénomène dont on mesurera mieux l'importance (et la sous-estimation dont il fait habituellement l'objet) si on l'exprime dans sa rigueur technique : *le classement du développement des cantons se révèle classant pour le développement agricole*. Il faut mesurer la portée de ce

fait sur le plan méthodologique si l'on prétend étudier non pas l'agronomie, mais l'agriculture comme activité.

Mais si le développement (et la survie) de l'agriculture d'un canton dépend fortement de son environnement économique local immédiat, il dépend aussi du "produit" ou, plus précisément, de l'organisation de la filière-produit. Ce dont nous n'avons jamais douté, mais ce que nous avons pu vérifier, dans le contexte de la comparaison systématique de l'agriculture des 128 cantons, et ce que nous sommes en position, sous certains aspects, de mesurer.

Ce constat est intéressant en ce qui concerne la question de la liaison entre qualité du développement régional, qualité du territoire et qualité des produits. Il en découle plusieurs remarques :

- n'importe quel type d'agriculture, et donc n'importe quel type de gestion du territoire n'est pas possible dans n'importe quel type de canton : nous venons de le voir ;
- une orientation vers des produits agricoles de qualité n'est sans doute pas également favorisée par les différents types de canton et d'agriculture ; mais elle semble néanmoins avoir été une option presque partout possible, choisie ou non par des cantons dans le même contexte de développement. Est-ce encore le cas aujourd'hui ?
- la possibilité de ce choix semble avoir résulté avant tout de la présence ou de l'organisation d'une filière-produit orientée vers la qualité (de facteurs "extérieurs").
- enfin, cette option «produit de qualité», en changeant l'évolution de l'agriculture (au point que nous soyons obligés de concevoir deux types de typologies d'exploitation agricole), rejaillit elle-même sur la gestion du territoire cantonal, sur l'aptitude de l'agriculture à résister à la pression des autres activités, et, *in fine*, sur le développement général du canton.

Cette leçon tirée pour l'évolution de l'activité agricole, dans l'étude de laquelle nous avons le plus avancé, a probable-

ment valeur générale pour l'étude des autres activités du canton. *Le canton, tel que nous l'avons traité, apparaît comme un lieu d'interactions locales ou "horizontales", parfois très fortes, entre des activités qui, presque toutes, dépendent par ailleurs d'aspects non locaux ou "verticaux" (comme les filières-produit).* Nier l'un ou l'autre de ces aspects revient à tronquer la réalité, et à s'enlever des moyens d'action. Mais c'est surtout la réalité et la force des interactions de l'ordre du local qui est habituellement négligée par de nombreux économistes. Il nous semble pourtant qu'elle n'est pas toujours négligeable, et qu'elle constitue, pour les pouvoirs régionaux, un échelon d'intervention propre tout à fait intéressant.

3.5.4. Les "choix" de la population et la "qualité de vie"

La population, nous l'avons dit, représente en quelque sorte le tissu de base de notre analyse. C'est aussi sans doute un bon "intégrateur" dans lequel lire la résultante du développement.

Il est tentant, dans une problématique sur la "qualité" des cantons, d'essayer d'analyser, à travers ces chiffres, comment "vote" la population, vers quels cantons elle semble se précipiter, lesquels elle semble fuir... Nous verrons qu'il s'agit là d'une vision naïve, ou du moins un peu trop simple de la réalité.

La population semble croître plus vite dans la filière péri-urbaine, ce phénomène s'étendant jusqu'au prolongement de celle-ci dans les pôles (figure 9.2) : elle frôle même les 30% d'augmentation en 8 ans dans l'un de ces types de canton (figure 8).

Elle s'accroît aussi fortement dans les cantons de la filière "diversifiée lac", mais dans une mesure moindre (13 % à 19 %), et dans les cantons de première couronne des trois grandes agglomérations.

Le pôle rural, partant d'une population bien moindre et plus âgée, bouge lui aussi fortement pour une autre de ses cases, qui sans doute à cette occasion rajeunit : faut-il y lire l'amorce, pour ces cantons lointains et fortement enclavés, d'une "aspiration" par la filière périurbaine ?

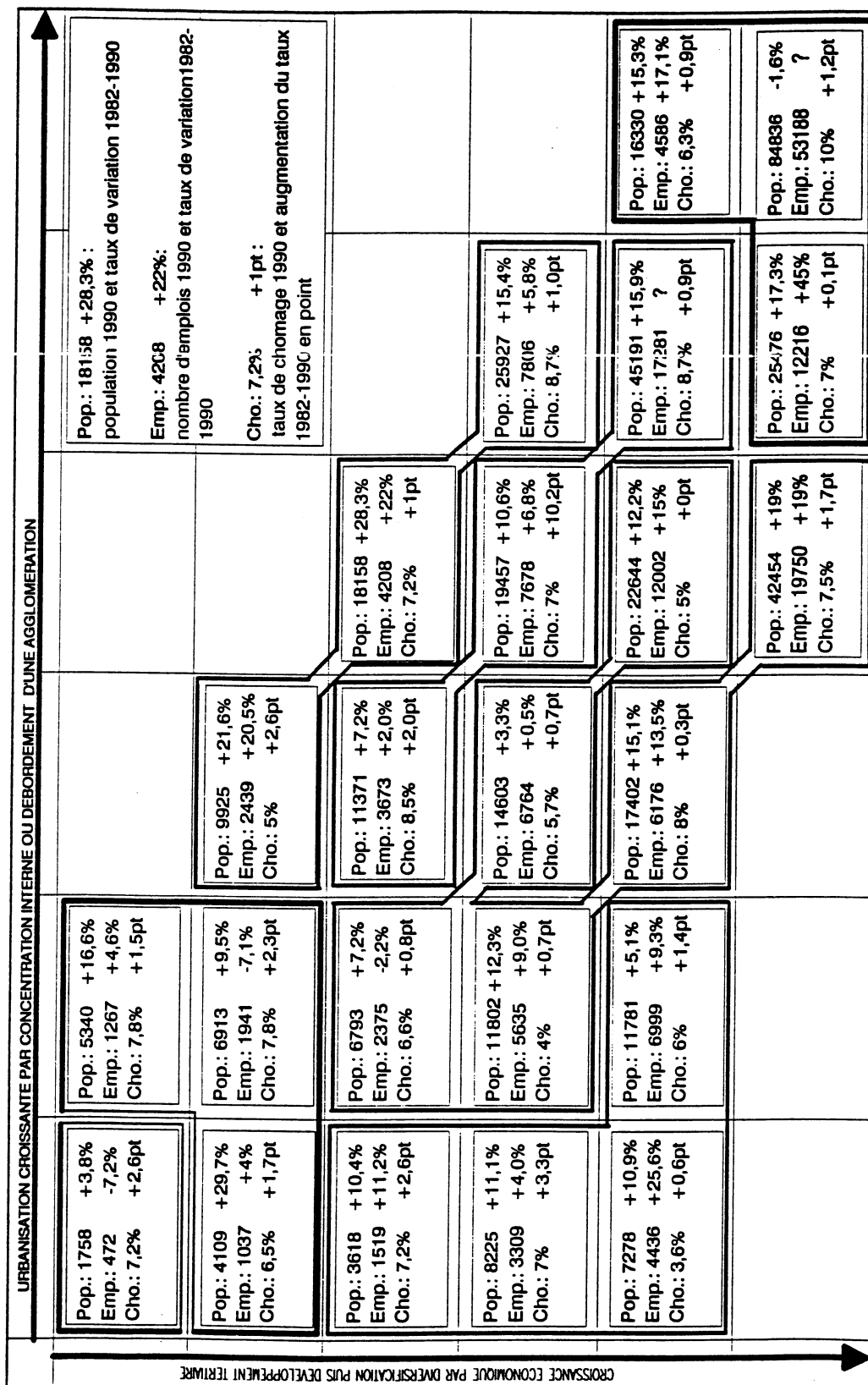


Figure 8 : Population, emploi et chômage

FIGURE 9.3 - RATIO EMPLOIS DU CANTON / ACTIFS DU CANTON

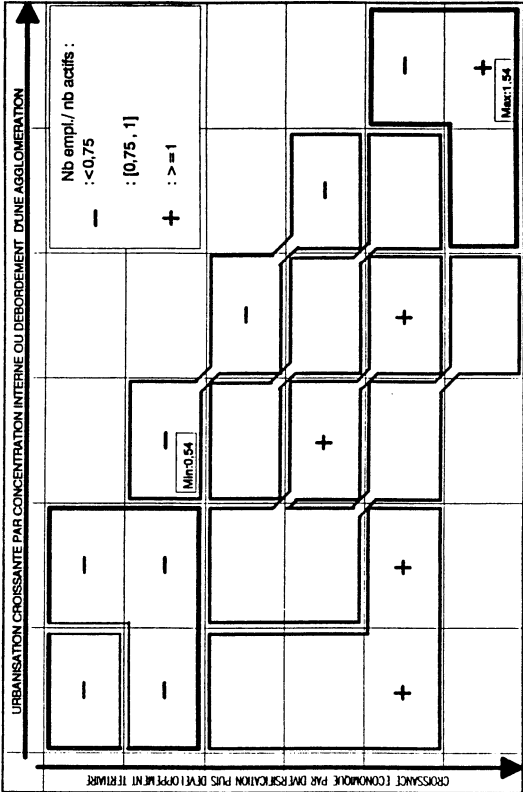


FIGURE 9.4 - REVENUS DES MENAGES

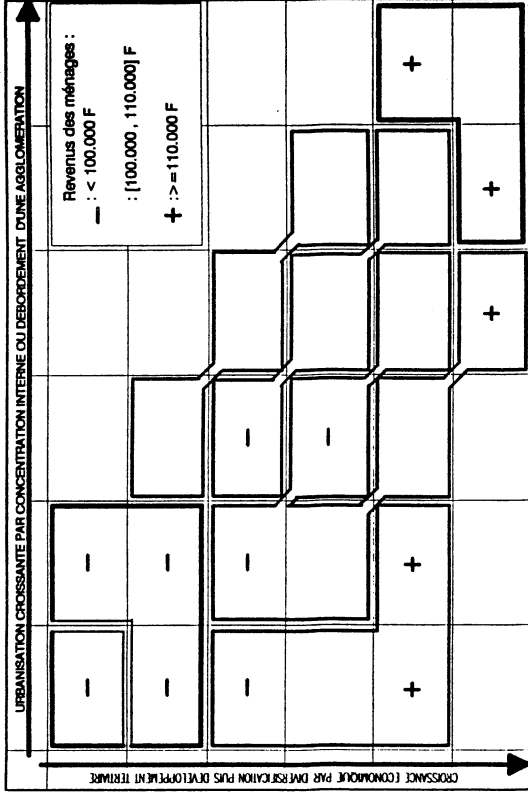


FIGURE 9.1 - DENSITE DE LA POPULATION

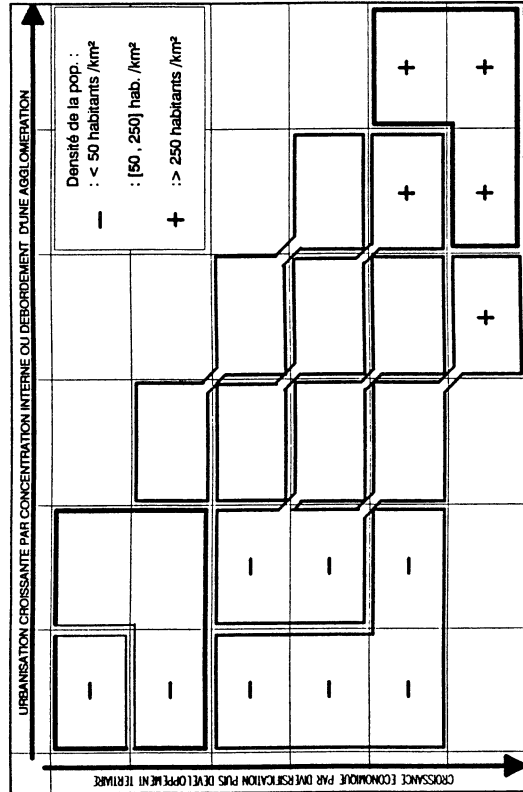


FIGURE 9.2 - VITESSE D'AUGMENTATION DE LA POPULATION

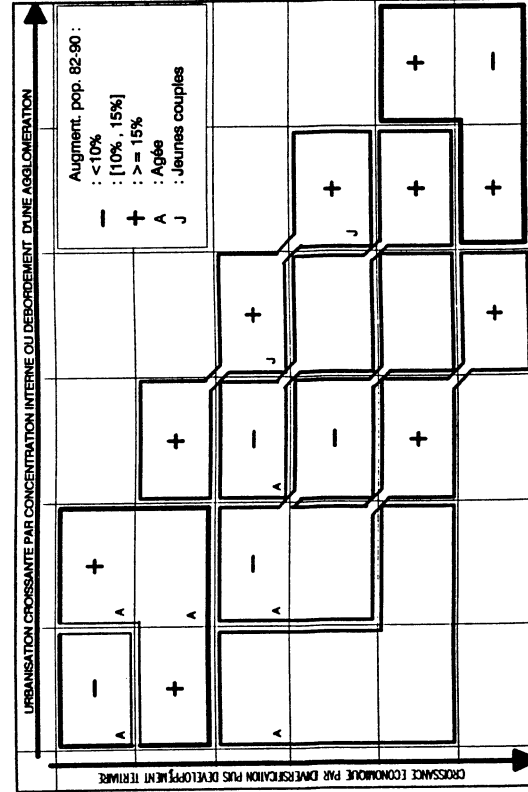


Figure 9 : La population et les cantons

Les centre-ville en revanche constituent la seule case du tableau qui voit sa population résidente diminuer (-1,6 %).

Voilà comment semblent "voter" les nord-alpins quant à l'élection de leur domicile. On constatera d'une part qu'ils n'affluent pas tous, et heureusement, vers la même case (les bords de lac connaissant tout de même un certain engouement...) : les critères de qualité, à supposer qu'on puisse en juger de la sorte, ne sont peut-être pas les mêmes pour tous.

On constatera surtout, bien que les chiffres dont nous disposons soient peu fiables, que les prix du m² à bâtir (figure 6) sont, bien sûr, de moins en moins chers au fur et à mesure que l'on s'éloigne des pôles urbains et que l'on remonte vers le rural profond. Ceci explique sans doute en partie la non coïncidence des zones de forte densité (figure 9.1) et des zones d'installation récente (figure 9.2), sauf à proximité du "pôle urbain".

Où ces nord-alpins-là trouvent-ils du travail, avec si possible de forts revenus ? Comme le cadre de la résidence, cela n'est pas sans importance pour la qualité de la vie !

Le ratio "emplois offerts sur le canton par actif résident sur le canton" (figure 9.3) nous montre une série de "moins" exactement là où la figure précédente (augmentation de population) nous montrait des "plus" : il y a, dans le développement actuel, disjonction entre l'endroit où les gens trouvent (plutôt qu'élisent !) domicile, et l'endroit où ils trouvent du travail. Pour la filière périurbaine, comme son nom l'indique, pas besoin de chercher : une grande partie des résidents afflue dans les centre-ville, offreurs d'emplois, aux heures de travail. On peut penser qu'ils y trouvent les revenus les plus forts, en moyenne, bien que le chiffre pour 1990 ne soit pas encore disponible (figure 9.4).

Deux types de cantons dans la filière "touristique", et deux autres dans la filière "diversifiée montagne", bien qu'offeurs d'emplois, ne connaissent qu'une augmentation moyenne (voire faible) de population.

Les deux cases de la filière touristique seraient pourtant attrayantes, puis-

qu'elles figurent parmi les cases à plus fort revenu moyen des ménages ! Mais les prix du m², très élevés, renseignent tout de suite (figure 4) sur les raisons de cette inadéquation entre offre d'emploi et installation de résidents.

Pour les cantons de la filière "diversifiée montagne" les prix moyens du m², plus modérés, signifient soit un logement dans la vallée industrielle, soit un logement, beaucoup plus loin et plus cher sur les hauts touristiques. Remarquons par ailleurs qu'ils ne figurent pas parmi les cantons offrant les revenus moyens les plus élevés.

4. De la qualification d'un canton à la qualité de son développement

A l'issue de ce tour d'horizon rapide d'un travail encore en cours, nous espérons avoir convaincu le lecteur qu'il n'est pas illusoire de "qualifier" le canton dans son équilibre global, et même de le classer.

Intérêt d'une approche globale

Les approches sectorielles ou même ponctuelles de la qualité en la matière conservent tout leur intérêt lorsqu'elles ne concernent pas des critères liés de trop près à la "mécanique lourde" de développement du canton, lorsqu'elles s'attaquent par exemple à la suppression de certains points noirs (entreprises de casse automobile et décharges à l'entrée des villes), ou encore lorsqu'elles se situent sur un terrain symbolique (labels paysagers) dont nous sommes loin de sous-estimer l'importance et l'effet d'entraînement. Mais une grande partie de la qualité de vie immédiate de la population dépend cependant de la qualité de cette "mécanique lourde" de développement du canton, et échappe largement à ces politiques.

Quels critères "scientifiques" prendre en compte, dans de telles approches sectorielles, pour juger de la bonne qualité du développement d'un canton ? La richesse des cantons, évaluée par exemple par leur potentiel fiscal, ou le capital installé, ou le

revenu des ménages ? Les grandes villes arrivent alors en tête haut la main, ne faut-il plus de campagnes ? Faut-il prendre en compte le paysage, et le "cadre de vie" ? Comment l'évaluer ? Est-ce plus important que de trouver un emploi ? Faut-il prendre en compte un indice de pollution, un taux de chômage, l'indice d'enclavement ou le taux de présence des 49 équipements de l'INSEE ? L'importance des migrations domicile-travail ?

Les approches sectorielles de la qualité du développement régional critère par critère et les politiques qui en découlent achoppent très vite sur des difficultés insurmontables : sur le grand nombre des facteurs à prendre en compte, sur l'inévitable "explosion combinatoire" dès qu'on tente de les associer, et, sitôt que l'on passe à l'action, sur les contradictions non maîtrisées entre les choix, et sur les effets pervers qui sont légion en la matière...

Notre modèle, qui réduit la diversité du développement des cantons à 23 cas-types (23 combinaisons de facteurs) *effectivement* rencontrés, qui par ailleurs analyse le canton en termes de système liant les différents critères entre eux par des mécanismes, qui enfin décrit les principales dynamiques d'évolution à l'oeuvre (capacité prospective) et la complémentarité, dans des espaces plus vastes, des différents types de canton entre eux, permet sans doute l'élaboration - et la mise en oeuvre - d'une politique plus réaliste et mieux maîtrisée en matière de qualité du développement.

Dans la Région Rhône-Alpes où nous avons été sollicités pour exploiter notre modèle à diverses occasions (mise en place d'un bassin d'emploi, analyse de l'adéquation du parc de logement, analyse du maintien de l'industrie en milieu rural...), et où nos partenaires avaient bien entendu en vue de promouvoir un développement de qualité, nous avons pu observer que ce type d'outil induisait un changement de problématique : il amène les différents partenaires de ces opérations (industriels, agriculteurs, élus, etc.) à raisonner le traitement des différents aspects de la qualité qui les préoccupent chacun comme un projet de développement global.

Mais, si l'utilité d'un tel modèle en matière de qualité du développement régional est évidente, il nous faut cependant en souligner une limite fondamentale. Si l'on essaye en particulier de faire désigner au modèle lui-même les critères de qualité importants à retenir, ou les "bons" états d'équilibre, on se heurte à une série de difficultés, qui semblent méthodologiques, mais qui tiennent en fait aux limites profondes d'un modèle scientifique en matière de jugement de valeur.

Que peut-on tenter de lire par exemple, dans les "choix" de la population à partir des tableaux que nous avons esquissés, même en approfondissant l'analyse ? Ses véritables choix, ses aspirations, son projet collectif ? La population, à travers ses mouvements, ne choisit que très relativement son lieu de résidence, son type et son lieu de travail, etc., face à un environnement donné et largement subi.

Doit-on par exemple favoriser le phénomène périurbain parce qu'il est en cours ? Notre tableau montre ces phénomènes, mais ne dit pas s'ils sont "bons".

Ce genre d'analyse *a posteriori* des réactions de la population face à des contraintes immédiates ne peut en aucun cas être confondu avec l'expression des vœux et des souhaits réels de la population dans un projet d'avenir : ce projet est à l'évidence de nature politique.

Par ailleurs, la population locale est très diverse : dans ses âges, ses catégories socio-professionnelles, ses cultures, ses besoins... ses moyens ! Elle exprime donc naturellement des points de vue contradictoires. Au-delà, les individus eux-mêmes peuvent exprimer des besoins contradictoires...

Nos modèles et nos données peuvent sans doute contribuer à éclairer fortement cette diversité et ces contradictions, et permettre de meilleurs choix. Mais peuvent-ils trancher eux-mêmes et dire de quel côté est la qualité ?

L'arbitrage de ces contradictions entre les aspirations des différentes catégories de la population de la région n'est-il pas pleinement de nature politique ?

Le rôle du politique

La possibilité technique de qualifier le développement régional d'objets complexes comme les cantons semble donc exister, mais le passage à un jugement de valeur sur la qualité ne semble pas immédiatement possible dans ce cas. Le jugement de la qualité du développement des cantons est à l'évidence un problème de nature politique, et non scientifique.

Est-ce au fond étonnant ? Les modèles scientifiques disent peut-être le "vrai" et le "faux", mais comment penser qu'ils puissent dire le "bien" et le "mal" ? Définir le projet d'avenir d'une population, en somme, à sa place ? Sauf à supposer un déterminisme total du développement social, cela ne semble guère possible, et l'on aperçoit bien là tout le danger d'une telle position...

Si nos modèles peuvent se révéler très utiles pour l'élaboration de divers projets de développement, ils ne fonctionnent pas seuls ! C'est en association avec des partenaires responsables du développement régional, qui dépendent en dernière analyse, dans une démocratie, d'instances politiques élues, qu'ils peuvent rendre le service de mettre en évidence des phénomènes jugés par ailleurs positifs ou négatifs, qu'ils peuvent contribuer à simuler les effets de différents choix politiques, etc.

Le rôle du citoyen scientifique travaillant sur ces sujets, qu'il faut à certains égards distinguer du rôle abstrait de la science dans la société, n'est pas sans difficultés. Le corps social le sollicite de plus en plus pour le conseiller, lui donner des avis et des idées. Il ne peut se dérober à ces fonctions, à cette demande sociale d'utilisation de ses connaissances au profit de tous. Mais il semble de la dernière importance que, malgré la pression, certaines limites de sa science, et de la science en général, ne lui échappent pas.

Ce problème de la nature non strictement scientifique et en définitive politique de la définition de la qualité, qu'on ne peut contourner dans le cas du canton, nous semble revêtir une importance générale. Nous avons vu les erreurs que l'on pouvait commettre en assimilant les mouvements de la population à un véritable projet col-

lectif et politique de développement. Ne peut-on commettre les mêmes erreurs, pour les produits les plus simples, en assimilant trop vite le marché et ses segments aux vœux et aux besoins véritables de la population, et en somme à un véritable vote ? La qualité, sauf à penser que le politique se réduise à une régulation par le marché, est-elle alors strictement l'affaire des professionnels de la filière ? Qui, là encore, au nom de quel mandat et pour défendre quels intérêts, est au fond habilité à juger ?

Conclusion

Sans diversité reconnaissable, il n'est pas de qualité, avons-nous écrit plus haut.

Notre expérience constante (mais nous sortons là nous-mêmes du domaine scientifique) lors de la construction de nombreux modèles et de leur utilisation avec nos partenaires, est que la diversité est une "valeur en soi" pour le développement.

L'une des plus belles leçons nous fut donnée à ce sujet par le Président de la Coopérative Laitière du Beaufortain qui, loin de vouloir éliminer les fruitières fabriquant du Beaufort d'alpage, pourtant concurrentes de son Beaufort d'été, pensait de la dernière importance de les maintenir, pour garder un référent de qualité vers lequel progresser !

Nos tableaux, nos classements ne sont pas linéaires, mais matriciels ; plusieurs filières coexistent en parallèle. Nous ne pouvons éviter de faire apparaître de grandes tendances d'évolution et une certaine polarité du développement, lorsqu'elles existent à une époque donnée, mais nous ne préconisons nullement de les accentuer, ni de faire glisser toutes les cases en fin de filière ! Les cantons en crise d'aujourd'hui sont peut-être les cantons en pointe de demain, s'ils trouvent leur voie vers un autre développement qui dessine une nouvelle polarité pour l'ensemble.

La diversité en matière de développement nous semble devoir être soignée, conservée, développée. Comme elle l'est en matière d'écologie, où un indice de diversité

semble le meilleur indicateur de la bonne santé du système ; comme elle l'est, mais malheureusement de façon défensive, en matière de conservation des races animales ou des espèces végétales.

Bien que nous n'ayons pas encore, avec la même méthode, de référence explicite en la matière, les Alpes du Nord nous semblent *a priori* bien placées : cette diversité, à entretenir et à développer sur des voies nouvelles et non sur des voies passéistes, nous semble encore la meilleure garantie, pour la région, de pouvoir faire face aux tournants brutaux que l'avenir peut réserver.

Si une certaine normalisation de la qualité est tout à fait nécessaire à une moralisation du marché, et à la protection du consommateur, il faudrait prendre garde qu'elle ne débouche par trop sur des "standards" de qualité - le mot dit bien ce qu'il veut dire - appauvrissants. Normaliser la qualité est une chose, susciter et développer des dynamiques nouvelles, génératrices de diversité et de qualité, en est une autre qu'il ne faut pas oublier lorsque l'on parle de qualité.

Cet appauvrissement lié à une certaine standardisation nous semble sensible, en une dizaine d'années, pour certains fromages fermiers des Alpes du Nord : les fromages d'excellente qualité, fabriqués dans des systèmes d'exploitation et dans des ateliers qui n'étaient certainement pas aux normes européennes, sont devenus une rareté.

A cette dérive - d'inspiration puritaine ? - ne faut-il pas opposer parfois la *qualitas* des latins, qui, elle, n'est que diversité ?

Remerciements

Nous remercions tout particulièrement P. Bibet, J.M. Beaujean, A. Colliat-Dangus, L. Perron, L. Ragonneau, qui ont participé activement à cette recherche, ainsi que X. Cros, C. David et E. Simon qui ont contribué aux enquêtes et au traitement des données. Merci aussi à C. Deverre, P.L. Osty et B. Vissac pour leurs précieuses remarques.

Bibliographie

Capillon A., Manichon H., 1979. Une typologie des trajectoires d'évolution des exploitations agricoles (principes, application au développement agricole régional). *C.R. Acad. Agric. Fr.* : 1168-1179.

Capillon A., Sebillotte M., 1982. Etude des systèmes de production des exploitations agricoles. Une typologie. Séminaire Inter-Caraïbes sur les systèmes de production agricole. Pointe-à-Pitre, mai 1980, pp. 85-111.

Cristofini B., Deffontaines J.P., Raichon C., Verneuil B. de, 1978. Pratiques d'élevage en Castagniccia. Exploration d'un milieu naturel et social en Corse. *Etudes Rurales*, 71-72 : 89-109.

Cristofini B., Deffontaines J.P., Houdard Y., Moisan H., Petit M., Roux M., 1982. Rambervillers 10 ans après. Intérêt et limites d'une typologie pour appréhender l'évolution des exploitations agricoles. Versailles, INRA-SAD, mult., 56 pages.

Cristofini B., 1985. La petite région vue au travers du tissu de ses exploitations. Un outil pour l'aménagement et le développement rural. *Etud. Rech. Syst. Agraires Dév.*, 6, 44 pages.

Cristofini B., 1989. L'approche systémique à l'épreuve des institutions régionales : le rôle des images synthétiques de développement dans le GIS des Alpes du Nord. In Brossier J., Vissac B., Le Moigne J.L. (éds.) : *Modélisation Systémique et Système Agraire, décision et organisation*. Versailles, INRA-SAD, pp. 215-241.

Cristofini B., Roybin D., Landais E. (Illustr.), 1990. Les paysages de terrasses dans la moyenne vallée de l'Eyrieux et leur différenciation. In Ambroise R., Frapa P., Giorgis S. (éds.) : *Paysages de terrasses*, Aix-en-Provence, Edisud, pp. 85-88.

Deffontaines J.P., Petit M., 1985. Comment étudier des exploitations agricoles d'une région ? Présentation d'un ensemble méthodologique. *Etud. Rech. Syst. Agraires Dév.*, 4, 47 pages.

Denais J., Perrut B., 1991. *Tout savoir sur la Région - 92 questions illustrées par l'exemple de la Région Rhône-Alpes*. Lyon, Editions Synapse, 220 pages.

Forrester J.W., 1984, *Principes des Systèmes*. Collection Sciences des Systèmes, Presses Universitaires de Lyon, 404 pages.

Huguet E., Roybin D., sous la dir. de Cristofini B., 1982. Diversité des Systèmes de productions en Beaufortain. Essai d'élaboration d'une typologie des fonctionnements. INRA/ESA Angers, 286 pages.

Jouve A., Stragiotti P., Fabries-Verfaillie M., 1992. *La France des Régions*. Ed. Bréal, 378 pages.

Laurent C., 1988. Une typologie d'exploitations agricoles. Produit et instrument d'un programme de développement. Farming Systems Research/Extension, Fayetteville, Arkansas, U.S.A. Versailles, INRA-SAD, 13 pages + bibliographie.

Osty P.L., 1978. L'exploitation agricole vue comme un système. Diffusion de l'innovation et contribution au développement. *B.T.I.*, 326 : 43-49.

Prigogine I., Stengers I., 1980. *La Nouvelle Alliance. Métamorphose de la science*. Bibliothèque des Sciences Humaines. Paris, Gallimard.

Roybin D., sous la dir. de Cristofini B., 1985. Diversité des exploitations agricoles du Pays de Thônes. Contraintes, atouts et perspectives du développement d'une petite région de montagne. Chambre d'agriculture de Haute-Savoie/INRA-SAD Versailles, 164 pages + annexes.

Roybin D., 1987. Typologie des fonctionnements d'exploitation : quelles applications pour le développement ? Un exemple : l'étude de groupe pratiquée par les centres de gestion. SUACI Montagne Alpes du Nord/INRA-SAD Versailles, 45 pages + annexes.

Roybin D., Folliet X., Leduc I., Marais J., Philippet I., 1989. L'utilisation d'une typologie des exploitations pour comprendre leur fonctionnement et proposer des évolutions. INRA-SAD Versailles/SUACI Alpes du Nord.

Roybin D., 1991. Typologie fonctionnelle des exploitations et évolutions de la production du Reblochon fermier en Haute-Savoie. *Ethnozootecnie*. 1991, 47 : 3-17.

Sebillotte M., 1993. Avenir de l'agriculture et futur de l'INRA. Paris, INRA, Coll. Bilans et prospective, 131 pages.